

## **Idée Alsace arrête son catalogue de formation**

### **Changement de la réglementation**

Dans le cadre de la réforme de la formation du 01 janvier 2015, les formations « non-diplômantes » ne sont plus prises en charge par les organismes de formation pour les entreprises de plus de 10 salariés.



Suite à ce changement et face au nombre relativement restreint de demandes de formations de la part des adhérents du réseau, Idée Alsace arrêtera dès 2017 les formations proposées jusqu'à lors. Cela concerne les formations :

- Marketing, communication et développement durable
- Concrétiser son engagement RSE grâce aux alliances innovantes
- Intégrer le développement durable pour une meilleure performance de l'entreprise

Concernant la formation à l'éco-conduite, celle-ci pourra se déclencher en fonction du nombre d'entreprises et de personnes intéressées pour la réaliser.

### **Répondre aux attentes des adhérents**

Le temps initialement consacré à l'organisation des formations va ainsi être utilisé différemment et sera alloué à d'autres activités du réseau.

Idée Alsace reste bien sur à votre écoute en cas de besoin spécifique sur un sujet RSE, afin de trouver la solution appropriée à votre demande.

- [Retourner à la newsletter Idée Alsace n°33 de juillet 2016](#)
- [Visionner le portrait d'adhérent de Bretzel Burgard, l'entreprise du futur fête ses 80 ans, avec l'interview d'Emmanuel Goetz, directeur général](#)